



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Ouzbékistan

Question écrite n° 9046

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères sur les relations entre la France et l'Ouzbékistan. En effet, il apparaîtrait qu'il se serait récemment rendu dans ce pays d'Asie centrale afin d'y relever les impressions et attentes des autorités de cet Etat, notamment suite aux fortes turbulences politiques et militaires qu'a subies la région pendant et suite à l'intervention américaine en Afghanistan. Elle lui demande, donc, de lui faire le point sur ce dossier.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le secrétaire d'État aux affaires étrangères sur la situation en Ouzbékistan. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères s'est rendu en Ouzbékistan les 6 et 7 novembre 2002 dans le cadre d'une tournée régionale incluant également le Kazakhstan et le Kirghizstan. Il a été reçu par le Président Karimov, le vice-premier ministre en charge de la macroéconomie, M. Azimov, le ministre de l'enseignement supérieur, M. Gouliamov et, en l'absence du ministre des affaires étrangères, par le Premier vice-ministre des affaires étrangères, M. Safaev. M. Muselier était porteur d'un message du Président de la République au Président Karimov exprimant la disponibilité de la France à oeuvrer au développement de la coopération bilatérale. Intervenant dix ans après la proclamation de l'indépendance ouzbek et un an après le début de l'intervention de la coalition internationale en Afghanistan, cette visite avait pour objet de marquer l'intérêt de la France pour la stabilité et le développement de l'Asie centrale et sa détermination à renforcer son dialogue politique et sa coopération avec les pays qui la composent, et notamment avec l'Ouzbékistan, pôle stratégique régional. Plus d'un an après le 11 septembre 2001, cette visite a permis de mesurer les effets bénéfiques de l'élimination de la menace taleb et du fort engagement de la communauté internationale en faveur de la stabilisation et de la reconstruction de l'Afghanistan, principale menace contre la sécurité des pays d'Asie centrale, en particulier des trois frontaliers, dont l'Ouzbékistan. L'écrasement des combattants du mouvement islamiste d'Ouzbékistan, allié des taleban, et qui s'était livré à des incursions armées et à des attentats en 1999 et 2000 depuis ses bases afghanes, a permis de ce point de vue de lever une hypothèque lourde. Confronté à la contrainte de l'enclavement dans un environnement régional difficile, c'est tout naturellement que l'Ouzbékistan a souhaité saisir l'opportunité offerte par le 11 septembre pour ouvrir son territoire à la coalition internationale, tablant sur des retombées politiques et économiques significatives de la présence durable de forces américaines. Sa contribution, comme celles du Tadjikistan et du Kirghizstan, n'en reste pas moins essentielle au succès des opérations de stabilisation en cours en Afghanistan, qui répondent aux intérêts de sécurité de tous les pays d'Asie centrale. Pour autant, tous les obstacles ne sont pas surmontés. La pauvreté endémique affectant une très large partie de la population, notamment dans les régions rurales, frappées de surcroît par un chômage important de la jeunesse, entretient un fort mécontentement social. Le modèle de « transition graduelle » choisi par les autorités retarde l'ouverture de l'économie, clé de l'investissement étranger. Sur le plan politique, la priorité est accordée à la modernisation de l'appareil d'Etat. Reconnue par les pouvoirs publics eux-mêmes, la situation préoccupante des droits de l'homme illustre la nécessité d'une refonte de la justice et d'un effort de longue haleine pour réformer les forces de l'ordre. Face aux risques de déstabilisation liés à l'attrait de la

propagande islamiste radicale et à l'ampleur du trafic de stupéfiants en provenance de l'Afghanistan, qui constituent une menace potentielle contre sa sécurité, la France comme ses partenaires de l'Union européenne a un devoir de solidarité active. C'est dans cet esprit, et en vue de favoriser une mobilisation accrue de la communauté internationale, que la France a décidé d'organiser au mois de mai 2003 à Paris, dans le cadre de sa présidence du G8, une conférence sur les routes de la drogue en provenance d'Afghanistan, à laquelle l'Ouzbékistan, comme ses voisins, a apporté un soutien immédiat. La visite du secrétaire d'Etat a permis de confirmer la disponibilité de la France à approfondir la coopération bilatérale dans tous les domaines, y compris en matière de défense et de sécurité, au service de la démocratisation et des réformes, ainsi que sa détermination à oeuvrer au renforcement de la présence de l'Union européenne en Ouzbékistan et dans les pays voisins en application des décisions adoptées depuis le conseil affaires générales du 10 décembre 2001.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9046

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères(SE)

Ministère attributaire : affaires étrangères(SE)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5046

Réponse publiée le : 3 mars 2003, page 1587